CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

Arrivée. Départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 F't m'l .7:40 am	No 2 F't m'l 7:40 p m
No 1 Fast line 7:15p	No 4 Lim'd 11 15 a m
No 5 Lim'd 8:10 p m	No 6 F't line 7:55 a m
No 7 coast lim dim.excepté.8 50 am	No 8 coast lim dim.excepté.3:45pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE

No1 Limited. 8:30am	No 2 Lim.iter 7:10am
No 3 Fast Mail.2:30am	No 4.....—8.10am

ILLINOIS CENTRAL.

No 23, Local Mail 10:00pm	No 24, Local Mail ..7:00am
No 3, Chicago Limited.....7:45pm	No 4, Chicago Limited 9:00am
No 2 Lou and Cin limited..... 7:45 pm	No 4 Lou and Cin limited 9:00am
No 1 f't mail 8:30 am	No 2 f't mail 7:20 p m
No 7 Lou &Cin 8:30am	No 2 Lou &Cin 7:20pm
McComb Ac. 5:30 a m	McComb Ac. 5:30 p m

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Memphis ex 11:30 a m	Memphis ex..4:20pm
Vicksburg ex 5 30 pm	Vicksburg ex 8:15 a m
Baton Rouge ac 9:15 am	Baton R'ge ac 4:30 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Tex & Mex ex 6:40 p m	Tex & Mex ex 9:00 a m
Cal Ex.....7:55 am	Cal ex.....8:40 pm

TEXAS AND PACIFIC.

F't Worth Hot Sp'gs and St L ex 8:15 a m	California ex. 8:15 a m

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Du dépôt de la Queen and Crescent rue Pres
Tous les jours excepté dimanche.

No 7.....8:35 am	No 8.....4:00 pm

Dép après excursion

No 5.....6:35 pm	No 6.....7:30 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Dimanche seulement.

Alger..... 7:35 p m	Alger.....8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger.....10 00 am	Alger.....4:0 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger.....10 00 am	Alger.....5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche

Alger..... 8:00 p m	Alger.....8.00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.....9:10 a m	Pour Belair et Shell Beach.....4:10 p m

Dimanche seulement.

De Belair.....7:00 am	Shell Beach 5:30 a m
De Shell B'h 10:02 am	Shell Beach...8:00 am
Shell Beach..7 00 p m	Belair.....5:30 p m
	Shell Beach...7:30p m

FAITS DIVERS.

Température du 4 mars 1898.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	44	7
Midi.....	52	11
3 P. M.....	56	13
6 P. M.....	54	12

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

MARIAGES—Grant W. Brown à Mattie Harris; James Martin à Octavia Jones; Thomas Armand à Emma Waug; Joseph Crassons à Florence Diebold; Charles Albert Gaudet, M. D. à Cécile Bella Loeb; John D. Granderson à Agnes Taylor; Max Silvermann à Carrie Coehn.

NAISSANCES—Mmes F. Payne, une fille; Paul J. Olivier, un garçon; A McGovern, un garçon; A F Grovy, un garçon; C Gomas, une fille; V. Danton, un garçon; L. Catalano, une fille; Harry Arckleu, une fille.

DÉCÈS—E. McCabe 36 ans, Howard près Perdido; Emily Francis, 33 ans, 1209 avenue St Roch; Adeline Norton, 2 mois, Remparts et Deslonde; Joseph Drenbecker, 48 ans, Conti et Villeré; James L. Lewis, 2 mois Foucher près Saratega; Eugène Johnson, 78 ans Asile Lafon pour les vieillards; Pinkey Brooks, 22 ans, Marengo et Magasins; Mlle Emmie Waters Mandeville, 18 ans, 1623 Carondelet; Ella Edwards, 1224 St Pierre; Martin Harrison, 21 ans, 1026 rue Vallette, Algers; Albert Daniel McGovern, 2 mois, 2124 Chartres; Rudolph John Henry Baumat, 15 mois, 1131 rue Alva; Alma Rose Mazeppas, 1 mois, 2022 Champs-Elysées; Aucolet François Stars, 1 ans, 1024 Pimpa; Constant L. Dronet, 63 ans, 340 Passage de la Bourse; Edna Anderson, 4 mois, Broad et Abadie.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District—Marie P. Allen vs Louisiana Western R. R. Co—procès en dommages de $1000

Edison Electric Co vs Maurice Feitel—action en dommages de $2000 et injonction.

La succession de Adam Meher a été ouverte.

Schmidke et Newman vs leurs créanciers—demande d'un répit.

Mme Aline Villermin vs P. A. Villermin - réclamation de $800 sur des billets.

Wm A. McDowell vs Julia Mazaron, son épouse—demande d'un divorce.

Mme Baptiste Fania vs Eric H. Ekstenberg, son époux—séparation de corps et de biens.

Mme Charles Lacomme vs Eug Sulpice—saisie provisoire de $598.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Chas de La Bretonne.

W. D. Beckham—violation de l'ordonnance 13974; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mary Minor et Mary Thomas—vagabondage; $5 d'amende ou 12 jours d'incarcération

Mis sous caution :

Geo Locinao, Charles Perrillat, vente de lait falsifié; Frederick Senet, acte de violence; Aug. Durel et Jos Fournier, violation de l'ordonnance 13974.

Procès en dommages.

Un procès en dommages a été interventé, hier matin, dans la Cour Civile de District, contre la Louisiana et Western RR. Co., par Mme Z. W. Allen.

Dans sa pétition, Mme Allen, déclare qu'elle a été victime d'un accident, le 28 Février 1893, à Rayne, La., l'état où a la négligence des employés de la dite compagnie.

Elle demande en conséquence des dommages de $10000.

Bureau des Grâces.

Les membres du Bureau des Grâces, le juge Moise, MM. Cunningham et Snyder, se sont réunis, hier après-midi, et ont pris en considération la demande du pardon de Léonard, qui, conjointement avec Coyle, Ryan et Walsh, avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité, pour l'assassinat d'un nommé Hanley, le 26 mars 1892.

Les amis et les parents de Léonard ont témoigné devant le Bureau, et les membres ont réservé leur décision.

Ecole Catholique d'Hiver.

Hier encore il y avait une fort belle assemblée à l'Ecole Catholique d'Hiver. C'était le Dr Ch Sprague Smith qui avait la parole. Il s'est fort étendu sur l'Italie, la terre classique par excellence; le pays qui a produit le plus grand nombre d'hommes de génie et de talent dans la littérature, comme dans les autres arts.

Faut-il le dire? les conférences de cette année à l'Ecole d'Hiver sont supérieures à celles des années précédentes; elles sont plus simples, plus claires, plus à la portée de l'auditoire. Moins de ce langage abracadabrant qui gâtait celles des années précédente.

Prenez par exemple le Rév. Conaty, le recteur de l'Université de Washington. Il traitait, de la femme, au point de vue intellectuel. Il ne s'est pas lancé dans des réflexions à perte de vue sur l'intellectualisme, le spiritualisme, le psychologisme et autres choses en "isme" qui n'ont de savant que la phraséologie.

A ce propos, il a avec esprit cité Molière et Ses Femmes savantes, qui, sans aucun doute, une des meilleures comédies des temps anciens et modernes. Si l'on l'avait tout ce qu'il y a de bon sens, d'observation, de finesse, et de vérité dans les grandes comédies de Molière, on ne se lasserait jamais de les entendre.

On terminant, le Dr Conaty a fait un éloge mérité de Mgr Chapelle qui assistait à la séance et a fait ses adieux à l'éminent conférencier.

Autre Suicide.

Hier, vers six heures du matin, le voisinage de la rue St. Louis, coin Romparis, était mis en émoi par la détonation d'une arme à feu. Le coup était parti de l'établissement dit "Little Parlor", coin St. Louis et Remparts.

Les voisins et le propriétaire arrivèrent en toute hâte; ils trouvèrent, couché par terre, baigné dans son sang et déjà mort, un nommé Dancy, qui était employé dans la maison depuis quelque temps.

Ce Dancy était arrivé à la Nouvelle Orléans il y a un an à peine, cherchant de l'emploi et essayant de trouver quelque argent, en attendant qu'il pût gagner sa vie.

Harrison vint à son aide, à condition qu'il travaillerait dans la maison. Dancy accepta et se mit à la besogne.

Tout allait pour le mieux, quand il y a deux ou trois semaines, il s'adonna à la boisson. Il s'était produit en lui un changement étrange; il était devenu morose et il cherchait à noyer ses chagrins dans l'ivresse.

Avant hier soir, il s'était retiré à l'heure ordinaire. Hier matin, il s'était levé de bonne heure et s'était mis au travail. Le propriétaire avait laissé son revolver sur le comptoir. Dancy s'en empara se l'appliqua sur la tempe et se fit sauter la cervelle. Le motif véritable de ce suicide est encore inconnu.

Dancy avait 48 ans; il appartenait à une famille aisée du Mississippi. Il a des parents qui vivent dans l'aisance à Greenville, à Jackson et à Canton, dans le même Etat.

Les tours électriques.

Injonction contre M. Feitel.

A tort ou à raison, Morris Feitel s'est permis d'endommager les tours qui soutiennent les fils électriques de la Cie Edison. Celles-ci s'est regimbée et a demandé une injonction interdisant à Feitel de détériorer les tours. L'affaire a été appelée devant le juge Rightor qui a accordé l'injonction demandée.

Depuis, la Cie. attaque Feitel en dommages et lui demande une indemnité de $2000 pour avoir détérioré les fils électriques reposant sur la tour qui s'élève au coin des rues Carondelet et Commune. Le service a été interrompu et les maisons de commerce en ont souffert. Il y a encore une tour qui s'élève à l'intersection des rues Canal et Carondelet. C'est pour prévenir tout dommage ultérieur que l'injonction avait été sollicitée.

La caution de Feitel a été fixée à $500.

Affaire remise.

L'affaire de Chas C Griffith, J. N. Kingsley et F. N. Phillips; accusés d'obtention d'argent sous faux prétextes, devait être plaidée hier matin, dans la cour du Juge Finnegan, mais elle a été remise par suite de l'absence de M. Dodds, l'avocat de la défense.

Ces trois individus sont ceux qui ont volé à M. Chas Branchi, une somme de $1600.

L'Argument d'Ayer.

S'il y a quelque raison pourquoi vous feriez usage d'une Salsepareille quelconque, il y a toutes les raisons du monde pour que vous preniez celle d'Ayer. Quand vous prenez de la Salsepareille, c'est pour guérir une maladie. Or vous voulez être guéri aussi vite et à aussi bon marché que possible. Voilà pourquoi vous devez choisir la Salsepareille d'Ayer; elle guérit vite et à bon marché et de plus, elle guérit pour toujours. Bien des gens nous écrivent: "Je préfère de beaucoup avoir une bouteille de Salsepareille d'Ayer que trois de n'importe quelle autre espèce." Un droguiste écrit que "Une bouteille de Salsepareille d'Ayer donne de meilleurs résultats que Six de toute autre espèce." Si une bouteille de Salsepareille d'Ayer accomplit l'œuvre de trois, elle doit avoir la force de trois au prix d'une. Voilà la chose en deux mots. On a donc toutes les raisons du monde de faire usage de la

Salsepareille d'Ayer.

CONVENTION CONSTITUTIONNELLE.

Le secrétaire appelle le roll, 117 membres répondent. Quorum

Le Rév White fait la prière. On suspend les règlements.

Rapport d'une ordonnance relative au suffrage.

Après quelques explications, on commence.

Le représentant Bell lit ce rapport.

Les divers comités, après un travail sérieux, continuel, son prêts à faire lire leur rapport à la convention. Quatre membres de chaque district congressionnel ont été choisis pour étudier, pour mûrir le projet. Ces membres, bien choisis, ont pris toutes les précautions possibles, se sont renseignés à toutes les sources, adressés à tous les spécialistes dans la science légale. Ils peuvent affirmer qu'ils ont agi à l'unanimité des opinions et pour le mieux des choses.

Article 1er. — Tout mâle de cet Etat âgé de 21 ans, revêtu des qualifications nécessaires, a le droit de voter et peut être élu. Les étrangers doivent être naturalisés, et après un séjour de cinq ans, après pétition faite à la Cour, il leur faudra prêter serment puis promettre d'obéir aux lois des Etats-Unis La moralité de l'individu doit être reconnue; après quoi, sa naturalisation est admise.

Il est entendu qu'il devra avoir habité la paroisse dans laquelle il vote, au moins un an, avec la faculté de changer de district ou de ward dans cette même paroisse avant une limite de six mois, sans être privé de ses droits.

Article 2—Il sera enregistré sur sa propre demande, selon les pouvoirs de la Constitution et des lois diverses, les lois actuelles restant les mêmes jusqu'au mois d'août 1898 et rien n'étant changé jusqu'à cette date. L'Assemblée générale devra s'occuper des modifications susdites, des changements à faire, etc.

Article 3—Le votant doit pouvoir lire et écrire; il en donnera la preuve alors qu'il sera enregistré, faisant cette demande lui-même, par écrit, avec sa signature, le tout en langue anglaise ou bien dans sa langue maternelle.

Suivent quelques détails sur la forme technique du document, etc

Article 4—N'est-il point capable de remplir ces formalités, il pourra voter tout de même si lui-même, sa femme ou ses enfants mineurs demeurant dans l'Etat, possèdent sur le roll d'assessement et dans l'Etat où il devra voter au moins $300 de propriétés non grévées de taxes arriérées ou dues en partie.

Article 5—Tout individu ayant pu voter en janvier 1868, ou bien auparavant, est autorisé à voter dans l'Etat qu'il habitait à cette époque, et tout descendant, mâle, de cette individu âgé de 21 ans au temps où cette constitution aura été appliquées, a le droit de se faire enregistrer et de voter.

De même pour une une personne de naissance étrangère déjà naturalisée, ne possédat-elle pas les conditions d'éducation et propriété réquises par cette constitution; pourvu que leur séjour dans cet Etat ait dépassé cinq ans, depuis l'époque de leur demande.

Article 6—Les qualifications pour la collection des taxes, restent les mêmes que celles prescrites par cet article; excepté que les femmes payant taxe auront le droit de voter à ces élections sans s'être faite enregistrer; et cela en personne ou supplées par des agents qu'elles auront désignés, par écrit, dans ce but.

Article 7 section 1—Pour voter aux élections, dites primaires, aux conventions ou à toute autre assemblée d'un caractère politique, tenue pour nommer un candidat, le votant devra, lui-même, à cette époque, avoir qualité pour voter.

Section 2—Tout individu à qui l'on refuse le droit de vote en appellera, sans frais, aux cours de district ayant juridiction pour cela, puis à la Cour Suprême, si cela est nécessaire, afin de prouver son droit et pour faire punir le coupable. De même pour les cas de fraude et autres offenses d'un genre criminel aux diverses élections, primaires ou autres.

Article 8—Ne pourront voter, ni occuper un office public, ou un poste d'honneur, de profit, de confiance, les personnes sous le poids de pénalités, d'emprisonnement, condamnées aux travaux forcés n'ayant pas été pardonnées ni rétablies dans leurs droits politiques; celles recueillies dans les maisons de charité, excepté le Soldier's Home; les fous les individus en prison, les idiots, les interdits, etc.

Article 9. — Dans toute élection par le peuple, on procèdera au "ballot" lequel sera compté publiquement. Dans les élections pour choisir un représentant de "capacité voulue" le vote pourra être fait de vive voix.

Après lecture de ce rapport le représentant Bell fait remarquer qu'il n'a pas mentionné la clause du tax-poll, qu'il trouve inopportune et dont l'application pourrait selon le comité de suffrage, entraver les avantages de la loi M. Bell croit bonne la nouvelle loi suffrage. Il dit que c'est un progrès réel sur les abus nombreux de l'état des choses actuel.

Le représentant Bruns se plaint que le rapport mentionnant cette question du Poll Tax n'est point satisfaisant. Il croyait qu'il était convenu, dans les séances du comité, de ne la point nommer dans ce rapport.

M St-Paul semble trouver qu'il y a la indiscrétion de la part de M Bell. Les représentants Bruns et St-Paul paraissent partisans de cette mesure, et n'ont voté que sur certaines promesses

M. Kernan répond que le représentant Bell a parlé avec franchise et loyauté; c'est une simple exploitation pour montrer tout le désir du comité de se montrer utile à l'Etat.

De tout cela il résulte quelques discussions, puis la question est vidée.

M Hardee fait une motion relative au cours civiles et à la cour d'Appel. Il demande aussi que l'Hon. Durel fournisse un rapport des cours civiles depuis avril dernier, des certificats de mariage et de ces licences. Accordé.

M. Castleman demande que l'on augmente le salaires des messagers de la Convention, de 2 à 3 piastres par jour.

Le juge White fait une motion relative au judiciaire.

M Thibaut demande également un rapport judiciaire lundi prochain, afin d'examiner quelques questions constitutionnelles Il voudrait aussi que les XIVe et XVe amendements soient rapportés à la convention.

Des membres demandent à s'absenter quelques jours.

M. Bruns veut l'ajournement à lundi, 2 heures Objections et discussions prolongées La motion passe

Motions diverses présentées par MM Hide, Hart et Fling: une relative au judiciaire, aux cas civils, pour paiement de salaires, etc.

Télégramme reçu de Washington annonçant la réception des résolutions de la Convention, que M. McEnery se propose d'examiner avec soin.

On fait la photographie de l'Assemblée.

La séance est levée jusqu'à lundi à 2 heures.

Le prédicateur de St-Augustin.

Le Rév. Père Labalme est arrivé, hier, 4 mars, à 7 heures du matin. Il se fera entendre, pour la première fois, dimanche, à la grand'messe de dix heures et demie.

Il n'a pas fait un très heureux voyage, on le sait, et il a failli le finir aussi mal qu'il l'avait commencé. Un peu plus, il lui arrivait un assez grave accident, en arrivant à St. Augustin. On vante beaucoup son talent oratoire.

Il dirige une grande paroisse dans le département de l'Ardèche, où il est renommé pour son éloquence. Les fidèles affluveront à la messe de demain, dimanche, à St-Augustin.

Liquidation de la Compagnie des Immondices.

Hier, M. Algernon Badger, receveur de la Compagnie des Immondices, dite "Southern Chemical and Fertilizing Co.", a fait enregistrer une pétition, à la Cour de Circuit des Etats-Unis, en vue de délivrer aux créanciers de la Compagnie un dividende de 20 pour cent.

Le receveur a pu, grâce au comptant qui lui a été versé par la ville et à la collection de certaines dettes dûes à la Compagnie, réaliser $147,-563 08. La cour lui a permis de faire les paiements de sommes dûes par la compagnie jusqu'au montant de $65,-369,30

Il a maintenant à payer les honoraires des avocats et les frais de cour.

La somme que doit la compagnie à la compagnie Rosetta, est $6 549,92; plus le dividende qui revient à cette compagnie de $1,309 98 il retient attendu que la compagnie Rosetta lui doit de l'argent.

Sur ce qui reste, M Badger propose déverser aux actionnaires de la compagnie 20 pour cent sur le capital qu'il ont versé—ce que le juge Pardee a accordé.

Voici la liste des principaux créanciers de la compagnie: Judah Hart, principal actionnaire, $82 600; Banque Nationale de la Louisiane, $67,-600; Henry A h, $25,000; Frank Beck, $16,000; Banque Nationale Germania, $10,000, etc.; il y a $16,378 dûs en compte courant. Sans compter ce qui est dû au receveur, soit $3,754 34.

Rapport final du grand jury.

Le grand jury a déposé hier, son rapport final à la Cour du juge Moise. Le document est, cette fois, d'une certaine étendue, mais il contient des considérations fort utiles.

Il commence par critiquer ce qui se passe dans son sein. Ces messieurs, se plaignent de ce que tout, chez eux, se fait un peu au hasard, qu'il n'y a pas d'organisation sérieuse, que presque tout leur temps est absorbé par des discussions oiseuses et qu'il ne leur en reste plus ensuite, pour traiter les affaires les plus graves. Ils demandent la nomination d'un secrétaire salarié, un greffier, si l'on veut un archiviste, qui tiendrait un registre bien en ordre de toutes les affaires soumises au grand jury et saurait les classifier.

Après avoir hasardé quelques critiques sur la façon dont le juge Bazon exerce la justice, le grand jury appelle l'attention sur la violation de la loi 40 de 1892, relative aux malheureuses jeunes filles que l'on entraîne dans les maisons de prostation et qui sont vicées avant l'âge. Il demande que la police remplisse strictement son devoir à cet égard.

Il critique aussi la geôle de police qu'il trouve inutile et coûteuse. Les malheureux et malheureuses qui y sont enfermés, seraient bien mieux soignés et beaucoup plus à l'aise, soit à la prison, soit à l'asile des aliénés, au Louisiana Retreat, en attendant qu'on les expédie à Jackson.

Il recommande aussi l'établissement de douches pour remplacer les bains actuels.

Le rapport fait l'éloge de la prison de paroisse, qu'il trouve même trop luxueux et procure aux prisonniers un confortable que bien des nègres envient.

Les membres du grand jury ont trouvé dans la Maison de Refuge 77 enfants noirs et 23 blancs, de 4 à 21 ans, tous mélangés. Ils demandent la séparation des races. Peu de critiques à faire, du reste, de cette institution qui est bien tenue.

L'asile Shakespeare laisse beaucoup à désirer; la tenue en est négligée. Les lavoirs laissent beaucoup à dérer.

Il en est de même de la bâtisse de la cour qui est en piteuse état.

La Maison du Bon Pasteur est une admirable institution qui n'est pas assez soutenue; ses revenus ne sont pas suffisants.

Le rapport fait aussi un grand éloge du Louisiana Retreat et de l'Hôpital de Charité, deux institutions qui sont l'orgueil de la Nouvelle-Orléans.

Le grand jury a aussi inspecté plusieurs stations de police qu'il a trouvées généralement en bon état.

En terminant, le rapport signale les abus qui se sont passés aux dernières élections. Il appelle l'attention des autorités sur ce sujet; il ne faut pas que de pareils abus se renouvellent.

L'AFFAIRE HART.

Débats commencés devant le juge De La Bretonne.

Samuel J. Hart, accusé de parjure, a comparu, hier après-midi, devant le juge de La Bretonne, de la deuxième cour de police correctionnelle.

L'affaire avait été fixée pour le 10 mars, mais à cause de M R T. McDonald, un témoin important qui est forcé de quitter la ville, il a été convenu de commencer les débats, afin d'entendre sa déclaration.

M. Dodds, l'avocat de Hart, a objecté à ce genre de procédure, mais M. Lionel Adams, l'avocat engagé pour la poursuite par M. O'Malley, a maintenu qu'il était du devoir du recorder d'entendre la déclaration d'un témoin dans de semblables circonstances.

M Adams ayant eu gain de cause, le témoin a été appelé.

M. McDonald a passé en revue toute l'histoire de la Traction Company et exposé la part active qu'ont prise les Hart dans cette affaire.

A l'ajournement de la cour, M. Donald n'a pas encore fini de déposer.

Les débâts seront remis ce matin à dix heures.

Incendie.

Hier soir, un peu avant huit heures, une alarme à la boîte 924 a été donnée pour un feu qui a sévi dans un cottage, rue St-Claude 2618, occupé par Mme B Ferry et George Rathbrun.

Les dommages, d'environ, $1500, sont couverts par une assurance à la compagnie des Marchands.

Enquête du Coroner

Le coroner Lemonier a ouvert une enquête hier soir, sur le meurtre du matelot Paul Mollinario, assassiné, le 26 février dernier, sur le Bayou St Jean près de l'avenue Esplanade.

Le premier témoin interrogé a été Charles Felder, le jeune homme qui travaillait à bord du Schooner Edna, sous le capitaine Mollinario.

Il a simplement raconté de nouveau les détails déjà publiés dans l'Abeille le lendemain même du meurtre. Il a pourtant ajouté qu'il avait parfaitement reconnu Baptiste Puissegur, qui est entré dans le café de Planas avant d'avoir tiré le coup de revolver.

Joe Planas, Clara Planas, Ernest Allen et Chas Brown ont tous témoigné mais n'ont jeté aucun nouveau jour sur l'affaire

Mlle Planas a nié ce qu'elle avait dit aux agents de police le soir du meurtre. Il est évident que la jeune fille cherche à protéger son fiancé, Baptiste Puissegur. Après l'audition des témoins, le jury a constaté que Mollinaria était mort frappé d'une balle de révolver dans la tête, frappé par Baptiste Puissegur et que son frère Louis Puissegur s'était rendu complice du crime.

Demande de répit.

MM. Schminke et Newman, qui font le commerce d'appareils électriques, coin Union et Baronne, ont demandé un répit pour payer leurs créanciers.

Ils prétendent que les affaires les ont empêchés de faire leurs collections. Ils demandent un répit de 6 12 ou 18 mois pour faire honneur à leurs signatures.

Leur compte est de $12 174 87; ils doivent en ville, $660,88; hors de la ville, $4,541 22

Leur dette envers Isidore Newman est de $18,000; ils ont également $4,800 à payer sur des billets faits par eux.

NOUVELLES A LA MAIN

Arrestation—A quatre heures et demie, hier après midi, Eddie Williams, alias Chicken, Thomas Hogan et Samuel Atkinson, trois gamins de couleur, ont été arrêtés à l'angle des rues Levée et Julie, par les détectives Rainey et Dale. Ils sont accusés d'avoir commis divers vols sur la levée.

Vol—Hier matin, entre une et huit heures, un voleur s'est introduit dans la demeure de Charles Arena, rue de Chartres 1213, et en a emporté des vêtements et des bijoux d'une valeur de $260.

Blessé—A huit heures et demie, hier soir, Lizzie Davenport, une femme de couleur, traversait la chaussée à l'angle des rues St Charles et Marengo, lorsqu'elle a été renversée et blessée par le char No 10 de la ligne Jackson, en charge de l'électricien Thos White. Elle a été pansée par les étudiants en médecine, puis transportée chez elle, coin Milaudon et Ann à Carrollton.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 5 MARS 1898

Rivière Rouge—ELECTRA, à 5 p m
Rivière Ouachita—CITY OF CAMDEN, 5 p m
Rivière Yazoo—RESOLUTE et barges 5 p m
Rivière Ohio—JOHN K. SPEED, à 5 p m
St-Louis—EXPORTER et barges, à 12 m

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de pompes funèbres

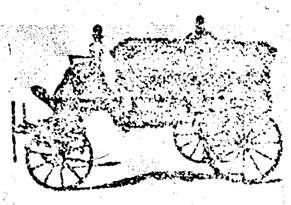

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1013.

14 sept—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

25av—6m

Propriétaires et agents sachez que la Belair Sheet Rock Co. nettoie les toutes à meilleur marché qu'aucune autre compagnie Bureau 320 Carondelet.

17 oct—1an

MAGASIN DU BON MARCHE

313 Rue Royale,

F. ADRIEN BRUNET,

HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

2 déc 97—1an

AMUSEMENTS.

Académie de Musique.

Ce soir et toute la semaine.
Matinée Samedi seulement
Première fois au Sud

JAMES A. HERNE.

Dans une magnifique production scénique de son beau drame

SHORE ACRES

La semaine prochain—Anna Held.

27 fév—6f

GRAND OPERA HOUSE.

Deuxième et dernière semaine.

TROUPE FRAWLEY,

Dimanche et lundi soirs—La magnifique "SUE" de Bret Harte. Mardi soir, mercredi Matinée et soir—a charmante comédie de Daly' AN INTERNATIONAL MATCH. Jeudi et vendredi soirs—Le chef d'œuvre de Belasco de Mille, MEN AND WOMEN. Samedi matinée et soir—la grande comédie Dramatique, THE WIFE.

Dimanche 6 mars, MARGARET MATHER dans CYMBELINE.

27 fév—6 f

THEATRE ST-CHARLES.

Ce soir et toute la Semaine,
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à Midi.

M. ET MME BYRON

Dans le répertoire suivant :

Dimanche, Lundi et Mardi matinée et soir, THE PLUNGER

Mercredi, Jeudi, matinée et soir, THE TURN OF THE TIDE.

Vendredi, Samedi, matinée et soir, THE UPS AND DOWNS OF LIFE.

Prix populaires.

La semaine prochaine—Donnelly et Girard dans THE GEEZER.

27 fév—6f

CRESCENT CITY

JOCKEY :-: CLUB

Réunion d'Hiver.

Commençant le 4 décembre 1897, et continuant plus de

=100 JOURS.=

Cinq Courses journellement.

PLUIE OU BEAUTEMPS.

C. S. BUSH, Gérant.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire.
R. W. SIMMONS, Juge Président.

Les courses commencent à 2 heures P. M. Entrée comprenant le Grand Stand, 50 sous.

1 déc—4m 3sem

PETITES ANNONCES

ON demande—Une bonne cuisinière Sa dresser, avec recommandations, 2523 Esplanade av entre Broad et Dorgenois.

5 mars—2f

ARGENT à prêter.—$175 000 à prêter sur propriétés en ville. Octave Gomez 314 rue Carondelet, près Gravier. Heures, 9 à 10 et 2 à 4. 6 fev—1f

UNE bonne cuisinière (Allemande). Sa dresser immédiatement au No 820 Esplande, de 11 heures à 2 heures. Bonnes recommandations.

20 jan—1f

Ecole Catholique d'Hiver d'Amérique.

SALLE DES ODD FELLOWS

RUE DU CAMP.

Programme de la Deuxième Semaine.

VENDREDI, 4 Mars — Pas de lecture cette après-midi à cause de la mainde du Rev J F Mullaney; à 8 P M Prof Chas Sprague Smith, "Italie" (illustré)

SAMEDI, 5 Mars—A 4 P M, Prof. Alice Fletcher "A Travers la France—De Bologne à Nice"; à 8 P M, Prof. Chas Sprague Smith "In the Footsteps of the Norsemen" (illustré).

Admission aux Lectures:

Billets seuls..... 25
Billets de commutation (pour 5 lectures) 1 00
Billets des Patrons, les admettant à toutes les lectures..... 10 00

Pour tous autres renseignements s'adresser au bureau du secrétaire, au Odd Fellows Hall, rue du Camp

27 fév—7f

SEMENCE DE RIZ.

300 Sacs de Véritable Semence de Riz importée de Honduras.

NOUVELLE RECOLTE.

A VENDRE PAR

J. B. Camors & Cie.

24 fév—1 sem

TEXAS PACIFIC ROUTE EL PASO T&NP

LIGNE COURTE

CALIFORNIE

Bureau des Billets, 632 Canal

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages.
Express de la Californie	8:15 a m	6:15 p m
Ft Worth, Hot Springs et St Louis Ex	7:20 p.m.	9:15 a m

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connexion à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p m a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall, faisant connection pour Hot Springs et St Louis.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour circuler. Les trains quitteront Gretna à 8 49 a m et 7 55 p m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N. O. Louisiane. ARTHUR DEARMAS, agent de ville des passagers, N. O. E. P. TURNER agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex E. S THORNE, Troisième vice-président et directeur général, Dallas, Tex.

1er déc—

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de frêt non réclamé.

A peu près 1500 colis de marchandises de valeur.

ATTENTION MARCHANDS.

Jeudi le 10 mars 1898 à 10:30 heures A. M.

Je procéderai à la vente à l'encan, conformément à l'acte 124 de la session de 1890 de l'assemblée générale de la Louisiane, autorisant la vente (common carriers) de tout frêt non réclamé et régularisant la disposition des dits revenus, etc., au dépôt du frêt du Illinois Central Railroad Company sur la levée, pied de la rue Gaiennie, pour le compte de qui cela peut concerner de la propriété ci-après décrite quinze cent (1500) colis de marchandises non réclamées, etc, le tout plus ou moins.

Conditions—comptant sur les lieux.

W. P. Fitzpatrick, encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet.

27fev—27—mars 6 10

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

ET

contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$1 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine aux porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires [illegible] le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 RUE CHARTRES